

12 mar 2010 -11:48

Appartient à [Conseil des ministres du 12 mars 2010](#)

## e-Procurement

### Intégration fonctionnelle du Bulletin des adjudications au service e-Procurement du SPF Personnel & Organisation

### Intégration fonctionnelle du Bulletin des adjudications au service e-Procurement du SPF Personnel & Organisation

Sur proposition de M. Stefaan De Clerck, et de Mme Inge Vervotte, ministre de la Fonction publique, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le plan d'approche de l'intégration fonctionnelle du Bulletin des adjudications au service e-Procurement du SPF Personnel & Organisation. Cette intégration a été décidée lors du conclave budgétaire du 16 octobre 2009. Elle se déroulera en 6 phases et devrait être réalisée pour le 1er janvier 2011.

e-Procurement est le terme qui désigne l'utilisation de méthodes électroniques dans les différentes phases de processus d'achat de l'autorité (avis de marché, publication, candidatures, offres, évaluation, attribution, facturation, ...). Pour les avis non structurés électroniquement, un scénario d'extinction est prévu jusqu'au 31 décembre 2011. A terme, l'e-Procurement doit offrir toutes les publications de tous les niveaux de pouvoir du pays sur une plateforme intégrée.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe